



J'ai le plaisir d'être parmi vous dans cette belle ville de Beyrouth en ma qualité d'Envoyée spéciale de l'un des plus importants traités de désarmement humanitaire jusqu'à ce jour: la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, connue également sous le nom de Convention d'Ottawa.

L'année 2019 marque le vingtième anniversaire de l'entrée en vigueur de cet instrument international qui demande à ses membres d'interdire l'utilisation, la production, le stockage et le transfert des mines antipersonnel, de les détruire et de porter assistance aux victimes de ces armes (qui tuent et blessent aveuglément).

Plus de 80% des États du monde ont déjà adhéré à ce traité historique et ont détruit plus de 52 millions de mines antipersonnel. Mon espoir... et celui de l'ensemble des membres de la Convention... est de voir la République libanaise rejoindre bientôt la famille grandissante des États parties.

Je suis reconnaissante pour la rencontre avec Son Excellence Michel AOUN avec qui j'ai parlé du rôle important, **peut-être décisif**, du Liban dans la réalisation de l'objectif humanitaire ultime de la Convention et ceci dans une région qui reste encore fort sous-représentée.

J'encourage le Liban à participer ---- en tant qu'Observateur ----- au sommet mondial sur les mines antipersonnel: *la Conférence d'examen d'Oslo sur un monde sans mines*, qui se tiendra en Norvège le mois prochain.

J'encourage également le Liban à présenter sur base volontaire un rapport sur l'état de la situation en ce qui concerne les mines au Liban et à poursuivre ses progrès constants sur la voie de l'adhésion à ce noble traité.

Par-dessus tout, je me réjouis de la bonne volonté du Liban qui respecte déjà les interdictions et les normes énoncées dans la Convention.... Je me réjouis également du désir exprimé par les autorités libanaises de répondre aux besoins des personnes ayant survécu à une explosion de mine.